



Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical  
Séance du 22 mai 2026

Le 22 mai 2026, à 18 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire (ANVAL), légalement convoqué, s'est assemblé à la Salle Martine POTEL de la commune de la Membrolle-sur-Choisille, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Daniel SANS-CHAGRIN, doyen de la séance.

**DATE DE LA CONVOCATION**

12 mai 2026

**DATE D’AFFICHAGE**

12 mai 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

En exercice : 33

Présents : 30

**Présents :**

Mme Cécile AUDET-PINARD, Mme Christine BLET, M. Gaëtan DELAUNAY, M. Daniel JOUANNEAU, M. Khan KERNER, Mme Sarada LOOCK, M. Antoine MAQUIN, M. Fabien PELLETIER, M. Laurent PHILIPPE, M. Lionel PINAULT, M. Régis SALIC, Mme Annaëlle SCHALLER, Mme Marie-France VERNET, M. Christian VRAIN, Mme Isabelle MUSSET, M. Christophe BAUDRIER, M. Patrick LIZON, Mme Béangère MIGNOTTE, M. Fabrice RUEL, Mme Karine BARTHELEMY, Mme Caroline BOILLE, M. Jacques MOTARD, Mme Monique ROLSHAUSEN, M. Laurent RUELLE, Mme Rachida AISSAOUI (suppléante), M. Fabrice BOIGARD (suppléant), M. Gérard PICOT (suppléant), M. Jorge MOREIRA (suppléant), M. Daniel SANS-CHAGRIN (suppléant), Mme Lydie GAUDRE (suppléante).

**Pouvoirs :**

Mme Joëlle DANEL a donné pouvoir à Mme Isabelle MUSSET.  
M. Benoît BARANGER a donné pouvoir à Fabrice RUEL.

**Absents excusés :**

M. Cédric DE OLIVEIRA, M. Emmanuel DUMENIL, M. Géraud PAPON, M. Sébastien BRUNET, M. Sébastien VIGNEAU, Mme Joëlle DANEL, M. Benoît BARANGER, M. Alain BASTIE, M. Christian LE GARREC, M. Christophe BOUCHET (suppléant), Mme Férielle BOUKHTOUCHEN (suppléante), M. Sébastien CASSIER (suppléant), M. Laurent CLISSON (suppléant), M. Xavier CUVIER (suppléant), M. Guillaume DEHAEZE (suppléant), Mme Solène ETAME NDENGUE (suppléante), M. Christophe DUVEAUX (suppléant), Mme Irène DELAUNAY (suppléante), M. Guillaume RENAUT (suppléant), M. Chrystophe AUBERT (suppléant), Mme Lydie JARRIGE (suppléante), Mme Solène VELUDO PLOQUIN (suppléante), M. Gilles BOUTILLIER (suppléant), M. Joël MARCHAND (suppléant).

**Secrétaire de séance :** Monsieur Antoine MAQUIN

**DEL\_08\_2026**

**5.1\_INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Election du Président**

Le Comité Syndical

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-1 et suivants, L.2122-7 ;
- Vu la délibération DEL\_07\_2026 d'installation du Comité Syndical de l'ANVAL ;

Vu les résultats de l'élection :

1er tour :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (bulletins déposés)	32
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art.65 du code électoral)	0
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art.66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Majorité absolue	17



NOM ET PRENOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Madame Cécile AUDET-PINARD	22	Vingt-deux
Monsieur Khan KERNER	10	dix

Décide

- Article 1 : - d'élire Madame Cécile AUDET-PINARD comme Présidente.
- Article 2 : - Madame Cécile AUDET-PINARD est immédiatement installé au poste de Président.

Pour extrait certifié conforme  
La Membrolle-sur-Choisille, le 26 mai 2026

**ANVAL**  
*(Syndicat Mixte des Affluents  
Nord Val de Loire)*  
Siège social : Place de l'Europe  
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

Le Doyen,  
  
Daniel SANS-CHAGRIN